



Place aux citoyens

Rapport statistique sur les travaux des commissions parlementaires

pour l'année financière 2007-2008

SECRETARIAT DES COMMISSIONS

OCTOBRE 2008

LES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES



www.assnat.qc.ca

Publié par le Secrétariat des commissions
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : (418) 643-2722

Télécopieur : (418) 643-0248

Courriel : sec.commissions@assnat.qc.ca

ISBN : 978-2-550-54090-8

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec - 2008

PRÉSENTATION	1
RÉSUMÉ	3
1. LES DONNÉES GÉNÉRALES SUR LES SÉANCES DES COMMISSIONS	5
TABLEAU 1 - NOMBRE DE SÉANCES ET DURÉE, PAR COMMISSION	5
TABLEAU 2 - NOMBRE DE SÉANCES ET DURÉE, EN PÉRIODE DE TRAVAUX PARLEMENTAIRES ET HORS PÉRIODE DE TRAVAUX PARLEMENTAIRES, PAR COMMISSION	6
TABLEAU 3 - NOMBRE DE SÉANCES PUBLIQUES, DE SÉANCES DE TRAVAIL, DE SÉANCES À HUIS CLOS ET DURÉE, PAR COMMISSION	6
TABLEAU 4 - PRÉSENCE ET REMPLACEMENT DES MEMBRES AU COURS DES SÉANCES	7
TABLEAU 5 - TAUX DE PRÉSENCE DES MEMBRES ET DES REMPLAÇANTS, PAR TYPE D'ACTIVITÉ	8
2. LES MANDATS DES COMMISSIONS	9
TABLEAU 6 - ORIGINE DES MANDATS, PAR COMMISSION.....	10
TABLEAU 7 - NOMBRE DE SÉANCES ET DURÉE, SELON LES MANDATS, PAR COMMISSION	10
3. LES ACTIVITÉS DES COMMISSIONS	11
TABLEAU 8 - NOMBRE DE SÉANCES ET DURÉE, PAR TYPE D'ACTIVITÉ	12
TABLEAU 9 - NOMBRE DE SÉANCES, PAR COMMISSION ET PAR TYPE D'ACTIVITÉ	13
TABLEAU 10 - DURÉE DES SÉANCES, PAR COMMISSION ET PAR TYPE D'ACTIVITÉ	14
TABLEAU 11 - NOMBRE DE SÉANCES ET DURÉE, EN PÉRIODE DE TRAVAUX PARLEMENTAIRES ET HORS PÉRIODE DE TRAVAUX PARLEMENTAIRES, PAR TYPE D'ACTIVITÉ	15
TABLEAU 12 - ÉTUDE DÉTAILLÉE DES PROJETS DE LOI PRÉSENTÉS À L'ASSEMBLÉE	15
TABLEAU 13 - ÉTUDE DÉTAILLÉE DES PROJETS DE LOI, PAR COMMISSION.....	16
TABLEAU 14 - NOMBRE D'ARTICLES ET D'AMENDEMENTS ÉTUDIÉS EN COMMISSION	16

TABLEAU 15 - NOMBRE DE SÉANCES ET D'HEURES CONSACRÉES AUX PROJETS DE LOI PUBLICS, SELON LE MODE DE L'ÉTUDE, PAR COMMISSION	17
TABLEAU 16 - NOMBRE DE SÉANCES ET D'HEURES CONSACRÉES À L'ÉTUDE DES PROJETS DE LOI PUBLICS ET D'INTÉRÊT PRIVÉ, PAR COMMISSION	17
4. L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT	19
TABLEAU 17 - NOMBRE DE RÉUNIONS DES COMITÉS DIRECTEURS, PAR COMMISSION	20
TABLEAU 18 - PRÉSIDENTE DES SÉANCES	20
TABLEAU 19 - NOMBRE DE MANDATS DE CONSULTATIONS, D'AUDITIONS TENUES ET DE MÉMOIRES DÉPOSÉS, PAR COMMISSION	21
TABLEAU 20 - NOMBRE DE SÉANCES ET D'HEURES CONSACRÉES À DES CONSULTATIONS PARTICULIÈRES ET GÉNÉRALES, PAR COMMISSION	21
TABLEAU 21 - NOMBRE D'HEURES CONSACRÉES À DES CONSULTATIONS, SELON LE TYPE D'ACTIVITÉ, PAR COMMISSION	22
5. LA DÉNOMINATION ET LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS	23
6. LES FICHES DÉTAILLÉES DES ACTIVITÉS DES COMMISSIONS	25
COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	27
COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION	31
COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES	33
COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	38
COMMISSION DE LA CULTURE	41
COMMISSION DE L'ÉDUCATION	44
COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL	46
COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES	49
COMMISSION DES INSTITUTIONS	53
COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT	57
COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE	60

Une partie considérable du travail parlementaire se fait au sein des commissions parlementaires. Ce rapport statistique fournit les données détaillées sur les activités des commissions permanentes de l'Assemblée nationale pour la période du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008. Ce rapport est réalisé par le personnel du Secrétariat des commissions et distribué aux services de l'Assemblée qui sont reliés aux affaires parlementaires. Il peut cependant être consulté à la Bibliothèque de l'Assemblée ou être remis aux personnes qui en font la demande à des fins de recherche.

Ce document est élaboré à partir d'une compilation des statistiques des travaux des 11 commissions permanentes suivantes: la Commission de l'Assemblée nationale, la Commission de l'administration publique, la Commission des institutions, la Commission des finances publiques, la Commission des affaires sociales, la Commission de l'économie et du travail, la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, la Commission de l'aménagement du territoire, la Commission de l'éducation, la Commission de la culture, ainsi que la Commission des transports et de l'environnement.

La première section du document est constituée de données générales sur l'ensemble des séances des commissions. Dans la section 2, ces données sont réparties par mandat et, dans la section 3, par activité des commissions. La quatrième section est composée des statistiques sur l'organisation et le fonctionnement des commissions. Les activités particulières de la Commission de l'administration publique, qui n'a pas pour fonction d'étudier les projets de loi, ont pour effet de l'exclure des tableaux 13, 15 et 16 de la section 3 et des tableaux 19, 20 et 21 de la quatrième section. Les compétences de chaque commission sont d'ailleurs décrites à la section 5.

Finalement, des données détaillées sur les activités de chaque commission, y compris les dates des séances, se trouvent à la section 6. Les données sur les travaux de la Commission de l'Assemblée nationale, dont le mandat est différent de celui des autres commissions, apparaissent uniquement dans cette dernière section. Précisons que ce rapport ne contient aucune donnée sur les travaux de la Sous-commission permanente de la réforme parlementaire puisque cette dernière n'a pas siégé lors de la dernière année.

Il importe de signaler que la première session de la 38^e législature a débuté le 8 mai 2007 et que les députés membres des commissions ont été désignés le 24 mai 2007. En conséquence, aucune séance ne s'est tenue au cours des mois de mars, d'avril et de la majeure partie du mois de mai 2007, en raison de la dernière campagne électorale, ce qui a eu une incidence à la baisse sur le nombre total de séances tenues au cours de la présente année financière.

N.B. : Dans tous les tableaux apparaissant dans le document, les fractions d'heures indiquent une fraction décimale et non des minutes.

En 2007-2008, les commissions parlementaires, à l'exception de la Commission de l'Assemblée nationale, ont tenu 290 séances, soit 119 séances de moins que l'année précédente. Des 290 séances tenues, 105 d'entre elles ont été consacrées à l'étude détaillée de projets de loi publics ou d'intérêt privé. Les commissions ont également siégé pendant plus de 847 heures.

Les consultations générales et particulières ont aussi compté pour une part importante de l'activité des commissions. En effet, en 2007-2008, 43 % des heures de séances des commissions, soit 363 heures, ont été consacrées aux auditions publiques d'organismes et de personnes venus témoigner sur différents sujets d'intérêt public. À cet égard, les commissions ont tenu, au cours de la dernière année, 21 consultations particulières et 5 consultations générales, pour lesquelles 406 mémoires ont été reçus au Secrétariat des Commissions. À titre de comparaison, en 2006-2007, 34 consultations particulières et 4 consultations générales avaient été tenues et 480 mémoires avaient été transmis au Secrétariat des Commissions.

Il convient également de souligner le travail de la Commission de l'administration publique en matière de contrôle parlementaire. Ainsi, cette année, le nombre de séances de cette commission consacrées à l'imputabilité et au contrôle de la gestion gouvernementale a été de 42 séances, par rapport à 45 séances en 2006-2007. Mentionnons aussi que, pour la première fois de son histoire, la Commission de l'administration publique a exécuté un mandat qui lui a été confié par l'Assemblée. Ce mandat concernait la Loi sur l'équilibre budgétaire.

Les statistiques compilées cette année, à l'instar de celles des années précédentes, mettent en évidence la disproportion qui existe dans la charge de travail des différentes commissions. À titre d'exemple, la Commission de l'éducation a tenu 11 séances, alors que la Commission des institutions et la Commission des transports et de l'environnement ont tenu respectivement 40 et 47 séances. Cette problématique continue d'ailleurs de faire l'objet de discussion dans le cadre des projets de réforme parlementaire.

Une activité aussi intense implique un important travail de préparation et de suivi qui incombe au premier chef au personnel du Secrétariat des commissions, une équipe composée de 21 personnes. Il faut également souligner la collaboration des agents de recherche de la Division de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, qui ont réalisé les études et les recherches nécessaires à l'accomplissement de plusieurs mandats des commissions. Enfin, nous tenons à remercier les autres directions de l'Assemblée qui apportent un concours précieux à la réalisation de la mission du Secrétariat des commissions.

1. Les données générales sur les séances des commissions

Les séances publiques et les séances de travail sont les principaux moyens mis à la disposition des commissions parlementaires pour réaliser les mandats qu'elles se sont données ou qui leur ont été confiés. Dans ce rapport, une séance correspond à la période de temps accordée, au cours d'une journée, à l'étude d'une affaire.

TABLEAU 1 - Nombre de séances et durée, par commission

Commissions	Séances		Heures	
	Nb	%	Nb	%
CAP	42	14,5	77,1	9,1
CAPA	3	1,0	7,2	0,8
CAS	36	12,4	110,6	13,0
CAT	31	10,7	97,2	11,5
CC	23	7,9	72,2	8,5
CE	11	3,8	27,9	3,3
CET	26	9,0	89,6	10,6
CFP	31	10,7	73,9	8,7
CI	40	13,8	120,7	14,2
CTE	47	16,2	170,9	20,2
TOTAL	290	100,0	847,2	100,0

TABLEAU 2 - Nombre de séances et durée, en période de travaux parlementaires et hors période de travaux parlementaires de l'Assemblée, par commission

Commissions	Séances		Heures	
	En période	Hors période	En période	Hors période
CAP	21	21	31,1	46,0
CAPA	3	0	7,2	0,0
CAS	22	14	61,2	49,3
CAT	29	2	87,2	10,0
CC	15	8	27,1	45,1
CE	11	0	27,9	0,0
CET	23	3	66,7	22,9
CFP	31	0	73,9	0,0
CI	32	8	78,9	41,8
CTE	37	10	117,8	53,2
TOTAL	224	66	578,9	268,3

TABLEAU 3 - Nombre de séances publiques, de séances de travail, de séances à huis clos et durée, par commission

Commissions	Séances publiques		Séances de travail		Séances à huis clos	
	Nombre	Heures	Nombre	Heures	Nombre	Heures
CAP	11	29,8	31	47,31	-	-
CAPA	3	7,2	0	0,0	-	-
CAS	31	101,5	5	9,0	-	-
CAT	29	95,4	2	1,8	-	-
CC	17	67,2	6	5,0	-	-
CE	6	23,0	5	4,9	-	-
CET	23	85,1	3	4,5	-	-
CFP	25	67,6	6	6,3	-	-
CI	38	118,5	2	2,2	-	-
CTE	33	148,4	14	22,5	-	-
TOTAL	216	743,7	74	103,5	0	0,0

TABLEAU 4 - Présence et remplacement des membres au cours des séances

Commissions	Membres réguliers	%	Membres remplaçants	%	Total des présences	%
CAP *	315	62,5	48	15,2	363	72,0
CAPA	26	72,2	2	7,7	28	77,8
CAS	274	63,4	87	31,8	361	83,6
CAT	245	65,9	102	41,6	347	93,3
CC	204	73,9	34	16,7	238	86,2
CE	101	76,5	8	7,9	109	82,6
CET	218	69,9	67	30,7	285	91,3
CFP	300	80,6	37	12,3	337	90,6
CI	333	69,4	111	33,3	444	92,5
CTE	395	70,0	105	26,6	500	88,7
TOTAL	2 411	69,3	601	24,9	3 012	86,6

* CAP = calculs effectués à partir du nombre de membres permanents seulement. L'article 117.1 du Règlement de l'Assemblée nationale permet à des députés de participer aux travaux de la CAP à titre de membres temporaires (jusqu'à 5 du groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 du groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 3 du deuxième groupe d'opposition). Ceci fait en sorte que les membres permanents sont rarement remplacés, mais qu'il s'ajoute des membres temporaires, souvent les porte-parole des deux groupes d'opposition, pour la durée d'un mandat.

TABLEAU 5 - Taux de présence des membres et des remplaçants, par type d'activité

Activités	Membres		Remplaçants	%	TOTAL	%
	présents	%				
Mandats de l'Assemblée						
Projets de loi publics	806	72,2	279	34,6	1 085	97,2
Projets de loi d'intérêt privé	101	70,1	34	33,7	135	93,8
Crédits budgétaires	322	68,8	117	36,3	439	93,8
Interpellations	22	36,7	9	40,9	31	51,7
Autres mandats de l'Assemblée	270	70,3	71	26,3	341	88,8
Mandats prévus par le Règlement ou par une loi						
Législation déléguée	-	-	-	-	-	-
Surveillance d'organismes	41	68,3	5	12,2	46	76,7
Engagements financiers	67	69,8	1	1,5	68	70,8
Imputabilité	125	52,1	37	29,6	162	67,5
Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi	224	69,1	19	8,5	243	75,0
Mandats d'initiative						
Études	135	62,5	27	20,0	162	75,0
Organisation générale	298	80,1	2	0,7	300	80,6
TOTAL	2 411	69,3	601	24,9	3 012	86,6

2. Les mandats des commissions

Nous regroupons dans cette section les activités des commissions dans les trois catégories de mandats qui correspondent aux dispositions du *Règlement de l'Assemblée nationale*.

En premier lieu, un avis du leader du gouvernement convoque les commissions pour qu'elles exécutent les mandats de l'Assemblée; ceux-ci touchent la législation, l'étude des crédits budgétaires et toute autre matière d'intérêt public que l'Assemblée défère aux commissions pour étude. En ce qui a trait aux interpellations, qui sont aussi des mandats de l'Assemblée, c'est le président de l'Assemblée qui avise cette dernière du sujet choisi.

Deuxièmement, diverses dispositions du *Règlement de l'Assemblée nationale* ou d'une loi du Québec confèrent des mandats aux commissions : il s'agit notamment des mandats de surveillance des organismes publics, d'imputabilité des hauts fonctionnaires, d'étude de la politique budgétaire et de vérification des engagements financiers.

Les mandats d'initiative sont ceux que se donnent les commissions par l'adoption d'une motion à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire relativement à l'étude de toute matière d'intérêt public. De plus, pour des fins statistiques, ont été incluses les séances portant sur la planification et l'organisation générale des travaux des commissions.

Il convient de souligner que la Commission de l'administration publique, qui n'est pas une commission sectorielle, a un mode de fonctionnement particulier qui fait que les mandats qu'elle exécute ont une portée plus large et continue. Ainsi, sur une base semestrielle (généralement en juin et en décembre), la Commission dépose, d'une part, son rapport des travaux de vérification d'engagements financiers effectués au cours des mois précédents et, d'autre part, son rapport sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics. Pour des fins statistiques, chacun de ces rapports constitue un seul mandat.

TABLEAU 6 - Origine des mandats, par commission

Commissions	Mandats de l'Assemblée	Mandats prévus par le Règlement ou par une loi	Mandats d'initiative *	TOTAL
CAP	1	5	-	6
CAPA	1	1	-	2
CAS	10	10	-	20
CAT	13	1	-	14
CC	4	3	-	7
CE	1	3	1	5
CET	11	2	-	13
CFP	15	1	1	17
CI	18	1	-	19
CTE	6	1	1	8
TOTAL	80	28	3	111

* Pour les fins de ce tableau uniquement, cette catégorie ne comprend que les nouveaux mandats adoptés en cours d'année en vertu de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale et exclut les séances consacrées à l'organisation générale des travaux des commissions.

TABLEAU 7 - Nombre de séances et durée, selon les mandats, par commission

Commissions	Mandats de l'Assemblée		Mandats prévus par le Règlement ou par une loi		Mandats d'initiative		TOTAL	
	Séances	Heures	Séances	Heures	Séances	Heures	Séances	Heures
	CAP	4	9,2	32	57,4	6	10,5	42
CAPA	2	6,5	1	0,7	0	0,0	3	7,2
CAS	21	78,3	10	23,3	5	9,0	36	110,6
CAT	28	95,3	1	0,1	2	1,8	31	97,2
CC	14	61,1	7	9,3	2	1,8	23	72,2
CE	2	14,1	4	5,4	5	8,4	11	27,9
CET	21	82,2	2	2,9	3	4,5	26	89,6
CFP	23	63,0	1	0,5	7	10,4	31	73,9
CI	37	117,8	1	0,7	2	2,2	40	120,7
CTE	29	107,7	1	0,5	17	62,8	47	170,9
TOTAL	181	635,1	60	100,8	49	111,4	290	847,2

3. Les activités des commissions

Pour les besoins de la présente section, nous avons dénombré 11 types d'activités que peuvent effectuer les commissions et nous les avons regroupés selon les trois catégories de mandats suivants :

Mandats de l'Assemblée

- Projets de loi publics
- Projets de loi d'intérêt privé
- Crédits budgétaires
- Interpellations
- Autres mandats de l'Assemblée

Mandats prévus par le Règlement ou par une loi

- Législation déléguée
- Surveillance des organismes publics
- Engagements financiers
- Imputabilité
- Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi

Mandats d'initiative

- Études de toute matière d'intérêt public
- Organisation générale

TABLEAU 8 - Nombre de séances et durée, par type d'activité

Activités	Séances	%	Heures	%
Mandats de l'Assemblée				
Projets de loi publics	93	32,1	286,7	33,8
Projets de loi d'intérêt privé	12	4,1	14,1	1,7
Crédits budgétaires	39	13,4	179,3	21,2
Interpellations	5	1,7	9,9	1,2
Autres mandats de l'Assemblée	32	11,0	145,1	17,1
Mandats prévus par le Règlement ou par une loi				
Législation déléguée	-	-	-	-
Surveillance d'organismes	5	1,7	8,7	1,0
Engagements financiers	8	2,8	18,4	2,2
Imputabilité	20	6,9	35,4	4,2
Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi	27	9,3	38,2	4,5
Mandats d'initiative				
Études de toute matière d'intérêt public	18	6,2	70,0	8,3
Organisation générale	31	10,7	41,4	4,9
TOTAL	290	100,0	847,2	100,0

TABLEAU 9 - Nombre de séances, par commission et par type d'activité

Commissions	MANDATS DE L'ASSEMBLÉE										MANDATS PRÉVUS AU RÈGLEMENT OU PAR UNE LOI					MANDATS D'INITIATIVE					
	Projets de loi		Crédits budgétaires		Interpellations		Législation déléguée		Surveillance d'organismes		Engagements financiers		Imputabilité		Autres		Études		Organisation générale		
	PLP	PLIP	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	TOTAL
CAP	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42
CAPA	11	0	0	7	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
CAS	16	7	5	5	0	0	-	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36
CAT	2	0	0	4	0	0	8	-	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31
CC	0	0	0	2	0	0	0	-	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23
CE	12	0	5	1	1	3	-	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11
CET	16	0	4	4	1	2	-	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26
CFP	21	5	6	6	0	5	-	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31
CI	15	0	4	4	0	0	10	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40
CTE	93	12	39	5	5	32	-	-	5	8	20	27	18	31	290						47
TOTAL (nombre)																					290
CAP	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	14,5
CAPA	0,0	0,0	5,1	0,0	0,0	0,0	-	-	0,0	0,0	0,0	3,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0
CAS	11,8	0,0	17,9	60,0	0,0	0,0	-	-	0,0	0,0	0,0	37,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	16,1	12,4
CAT	17,2	58,3	12,8	0,0	0,0	0,0	-	-	0,0	0,0	0,0	3,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,5	10,7
CC	2,2	0,0	10,3	0,0	0,0	25,0	-	-	40,0	0,0	0,0	18,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,5	7,9
CE	0,0	0,0	5,1	0,0	0,0	0,0	-	-	60,0	0,0	0,0	3,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	9,7	3,8
CET	12,9	0,0	12,8	20,0	9,4	9,4	-	-	0,0	0,0	0,0	7,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	9,7	9,0
CFP	17,2	0,0	10,3	20,0	6,3	6,3	-	-	0,0	0,0	0,0	3,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	19,4	10,7
CI	22,6	41,7	15,4	0,0	15,6	15,6	-	-	0,0	0,0	0,0	3,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,5	13,8
CTE	16,1	0,0	10,3	0,0	31,3	31,3	-	-	0,0	0,0	0,0	3,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,5	16,2
TOTAL (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	-	-	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

TABLEAU 10 - Durée des séances, par commission et par type d'activité

Commissions	MANDATS DE L'ASSEMBLÉE				MANDATS PRÉVUS AU RÉGLEMENT OU PAR UNE LOI				MANDATS D'INITIATIVE		TOTAL		
	Projets de loi		Crédits budgétaires	Interpel- lations	Autres	Législation déléguée	Surveillance d'organismes	Engagements financiers	Imputa- bilité	Autres		Études	Organisation générale
	PLP	PLP											
CAP	S/O	S/O	S/O	S/O	9,2	S/O	S/O	18,4	35,4	3,6	S/O	10,5	77,1
CAPA	0,0	-	6,5	-	-	-	S/O	S/O	S/O	0,7	0,0	0,0	7,2
CAS	33,3	-	39,0	6,0	-	-	S/O	S/O	S/O	23,3	0,0	9,0	110,6
CAT	64,7	12,6	18,0	-	-	-	S/O	S/O	S/O	0,1	0,0	1,8	97,2
CC	4,3	-	11,8	-	45,1	-	4,1	S/O	S/O	5,2	0,0	1,8	72,2
CE	0,0	-	14,1	-	-	-	4,6	S/O	S/O	0,8	4,6	3,8	27,9
CET	31,7	-	25,6	2,0	22,9	-	0,0	S/O	S/O	2,9	0,0	4,5	89,6
CFP	33,7	-	17,6	1,9	9,8	-	-	S/O	S/O	0,5	4,2	6,3	73,9
CI	64,8	1,5	26,4	0,0	25,1	-	-	S/O	S/O	0,7	0,0	2,2	120,7
CTE	54,2	-	20,5	0,0	33,0	-	-	S/O	S/O	0,5	61,2	1,6	170,9
TOTAL (heures)	286,7	14,1	179,3	9,9	145,1	-	8,7	18,4	35,4	38,2	70,0	41,4	847,2
CAP	S/O	S/O	S/O	S/O	6,4	S/O	S/O	100,0	100,0	9,4	S/O	25,2	9,1
CAPA	0,0	-	3,6	-	-	-	-	S/O	S/O	1,8	0,0	0,0	0,8
CAS	11,6	-	21,8	60,7	-	-	-	S/O	S/O	60,9	0,0	21,7	13,0
CAT	22,6	89,3	10,1	-	-	-	-	S/O	S/O	0,3	0,0	4,3	11,5
CC	1,5	-	6,6	-	31,1	-	46,9	S/O	S/O	13,5	0,0	4,4	8,5
CE	0,0	-	7,8	-	-	-	53,1	S/O	S/O	2,1	6,6	9,1	3,3
CET	11,1	-	14,3	20,4	15,8	-	-	S/O	S/O	7,5	0,0	10,9	10,6
CFP	11,8	-	9,8	18,9	6,7	-	-	S/O	S/O	1,3	5,9	15,1	8,7
CI	22,6	10,7	14,7	-	17,3	-	-	S/O	S/O	1,8	0,0	5,4	14,2
CTE	18,9	-	11,4	-	22,7	-	-	S/O	S/O	1,3	87,5	3,9	20,2
TOTAL (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	93,6	-	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

TABLEAU 11- Nombre de séances et durée, en période de travaux parlementaires et hors période de travaux parlementaires de l'Assemblée, par type d'activité

Activités	Séances		Heures	
	En période	Hors période	En période	Hors période
Mandats de l'Assemblée				
Projets de loi publics	80	13	220,8	65,9
Projets de loi d'intérêt privé	12	-	14,1	-
Crédits budgétaires	39	-	179,3	-
Interpellations	5	-	9,9	-
Autres mandats de l'Assemblée	19	13	65,1	79,9
Mandats prévus par le Règlement ou par une loi				
Législation déléguée	-	-	-	-
Surveillance d'organismes	5	-	8,7	-
Engagements financiers	5	3	8,9	9,5
Imputabilité	8	12	10,0	25,4
Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi	18	9	17,7	20,5
Mandats d'initiative				
Études de matières d'intérêt public	8	10	16,8	53,2
Organisation générale	25	6	27,6	13,8
TOTAL	224	66	578,9	268,3

TABLEAU 12- Étude détaillée des projets de loi présentés à l'Assemblée

Traitement	Projets de loi publics	Projets de loi d'intérêt privé	TOTAL
Étudiés en commission	37	12	49
Étudiés en commission plénière	6	0	6
Retirés	0	0	0
À l'étude en commission au 31 mars 2008	6	0	6
TOTAL	49	12	61

TABLEAU 13 - Étude détaillée des projets de loi, par commission

Commissions *	Projets de loi publics		Projets de loi d'intérêt privé	
	Étudiés	Adoptés	Étudiés	Adoptés
CAPA	0	0	0	0
CAS	5	5	0	0
CAT	4	4	7	7
CC	2	2	0	0
CE	0	0	0	0
CET	6	5	0	0
CFP	11	11	0	0
CI	7	7	5	5
CTE	3	3	0	0
TOTAL	38	37	12	12

* La CAP, n'ayant pas pour fonction d'étudier les projets de loi, est exclue de ce tableau.

TABLEAU 14 - Nombre d'articles et d'amendements étudiés en commission*

	Articles étudiés	Amendements		% des articles amendés
		Proposés	Adoptés	
Projets de loi publics	1 292	290	258	20
Projets de loi d'intérêt privé	72	14	13	18
TOTAL	1 364	304	271	20

* Les articles et les amendements étudiés à l'Assemblée, en commission plénière, sont exclus de ce tableau.

TABLEAU 15 - Nombre de séances et d'heures consacrées aux projets de loi publics, selon le mode de l'étude, par commission

Commissions *	Étude détaillée		Consultation générale		Consultations particulières	
	Séances	Heures	Séances	Heures	Séances	Heures
CAPA	0	0,0	-	-	-	-
CAS	6	7,2	5	26,0	-	-
CAT	12	49,1	-	-	4	15,7
CC	2	4,3	-	-	-	-
CE	0	0,0	-	-	-	-
CET	8	18,1	-	-	4	13,7
CFP	11	19,2	-	-	5	14,5
CI	10	16,7	4	16,8	7	31,3
CTE	7	21,6	-	-	5	28,9
TOTAL	56	136,1	9	42,9	25	104,0

* La CAP, n'ayant pas pour fonction d'étudier les projets de loi, est exclue de ce tableau.

TABLEAU 16 - Nombre de séances et d'heures consacrées à l'étude des projets de loi publics et d'intérêt privé, par commission

Commissions *	Projets de loi publics		Projets de loi d'intérêt privé	
	Séances	Heures	Séances	Heures
CAPA	0	0,0	-	-
CAS	11	33,3	-	-
CAT	16	64,7	7	12,6
CC	2	4,3	-	-
CE	0	0,0	-	-
CET	12	31,7	-	-
CFP	16	33,7	-	-
CI	21	64,8	5	1,5
CTE	15	54,2	-	-
TOTAL	93	286,7	12	14,1

* La CAP, n'ayant pas pour fonction d'étudier les projets de loi, est exclue de ce tableau.

4. L'organisation et le fonctionnement

Trois éléments importants du fonctionnement des commissions sont regroupés à l'intérieur de ce chapitre, soit :

LES RÉUNIONS DES COMITÉS DIRECTEURS

Chacune des commissions dispose habituellement d'un comité directeur composé du président, du vice-président, d'un député qui n'appartient pas au même groupe parlementaire que le président ou le vice-président et du secrétaire. Le comité directeur d'une commission qui compte deux vice-présidents est composé du président, des deux vice-présidents et du secrétaire. Ce comité est chargé d'organiser les mandats de la commission et de prendre les décisions nécessaires à la bonne marche des travaux entre les séances.

LA PRÉSIDENCE DES SÉANCES

À l'occasion, les séances d'une commission peuvent être dirigées par un député autre que son président. Le vice-président, un président de séance ou un membre de la commission peuvent être appelés à présider les travaux d'une commission.

LES CONSULTATIONS

Les consultations, qui font suite à un avis publié dans les principaux quotidiens ou à une invitation particulière d'une commission, sont des moyens privilégiés pour les personnes et les organismes de faire connaître publiquement leur opinion, permettant ainsi aux membres des commissions d'être mieux informés sur les sujets à l'étude. Précisons que les consultations peuvent aussi être accompagnées de consultations en ligne diffusées sur le site Internet de l'Assemblée. À ce jour, 13 consultations en ligne ont été menées, dont trois en 2007-2008. De ces trois consultations, deux étaient complémentaires à une consultation particulière alors que la troisième a été réalisée dans le cadre d'une consultation générale.

TABLEAU 17 - Nombre de réunions des comités directeurs, par commission

Commissions	Réunions
CAP	4
CAPA	-
CAS	5
CAT	-
CC	2
CE	1
CET	2
CFP	6
CI	3
CTE	2
TOTAL	25

TABLEAU 18 - Présidence des séances*

Commissions	Président de la commission	Vice-président de la commission	Président de séance	Autre**	TOTAL
CAP	34	7	-	1	42
CAPA	2	-	-	1	3
CAS	34	1	-	1	36
CAT	21	7	2	1	31
CC	13	9	0	1	23
CE	10	0	0	1	11
CET	23	2	0	1	26
CFP	27	3	0	1	31
CI	38	1	-	1	40
CTE	41	4	1	1	47
TOTAL	243	34	3	10	290

* La présidence est calculée à l'ouverture des séances uniquement, ne tient pas compte des remplaçants à la présidence une fois la séance débutée.

** Le terme «autre» désigne soit un membre d'une commission, soit le Président de l'Assemblée nationale lorsque ce dernier préside à l'élection des présidents de commission.

TABLEAU 19 - Nombre de mandats de consultations, d'auditions tenues et de mémoires déposés, par commission

Commissions *	Consultations		Auditions tenues	Mémoires déposés
	Particulières	Générales		
CAPA	-	-	-	-
CAS	8	1	35	30
CAT	1	-	15	16
CC	-	1	48	67
CE	3	-	6	-
CET	3	1	38	58
CFP	-	-	18	14
CI	3	2	84	108
CTE	3	-	109	113
TOTAL	21	5	353	406

* La CAP est exclue de ce tableau car elle n'effectue pas de consultations du même type que celles des commissions sectorielles.

TABLEAU 20 - Nombre de séances et d'heures consacrées à des consultations particulières et générales, par commission

Commissions *	Consultations particulières		Consultations générales		TOTAL	
	Séances	Heures	Séances	Heures	Séances	Heures
CAPA	-	-	-	-	-	-
CAS	8	22,7	5	26,0	13	48,7
CAT	4	15,7	-	-	4	15,7
CC	2	5,6	8	45,1	10	50,7
CE	3	8,2	-	-	3	8,2
CET	5	16,2	3	22,9	8	39,1
CFP	7	20,2	-	-	7	20,2
CI	8	32,3	9	41,9	17	74,3
CTE	21	105,9	-	-	21	115,9
TOTAL	58	226,7	25	135,94	83	362,67

* La CAP est exclue de ce tableau car elle n'effectue pas de consultations du même type que celles des commissions sectorielles.

TABLEAU 21 - Nombre d'heures consacrées à des consultations, selon le type d'activité, par commission

Commissions *	Projets de loi publics	Autres mandats de l'Assemblée	Surveillance d'organismes	Autres mandats du Règlement ou d'une loi	Mandats d'initiative	Organisation générale	%	TOTAL
CAPA	-	-	-	-	-	-	-	-
CAS	26,0	-	-	22,7	-	-	13,44	48,7
CAT	15,7	-	-	-	-	-	4,32	15,7
CC	-	45,1	3,6	2,0	-	-	13,98	50,7
CE	-	-	3,8	-	4,4	-	2,26	8,2
CET	13,7	22,9	-	2,6	-	-	10,79	39,1
CFP	14,5	-	-	-	4,2	1,5	5,56	20,2
CI	48,1	25,1	-	-	-	1,1	20,48	74,3
CTE	28,9	30,9	-	-	46,1	-	29,19	105,9
TOTAL	146,8	123,9	7,4	27,3	54,6	2,5	100%	362,6

* La CAP est exclue de ce tableau car elle n'effectue pas de consultations du même type que celles des commissions sectorielles.

5. La dénomination et la compétence des commissions

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Outre la Commission de l'Assemblée nationale, il y a dix commissions permanentes de l'Assemblée. Leur dénomination et leur compétence sont les suivantes :

ARTICLE 118 :

1. *COMMISSION DES INSTITUTIONS :*

Présidence du Conseil exécutif, justice, sécurité publique, relations intergouvernementales et constitution.

2. *COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES :*

Finances, budget, comptes publics, administration du gouvernement, fonction publique, services et approvisionnements.

3. *COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES :*

Famille, santé, services sociaux et communautaires, condition féminine et sécurité du revenu.

4. *COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL :*

Industrie, commerce, tourisme, travail, science, technologie, énergie et ressources et main-d'œuvre.

5. *COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION :*

Agriculture, pêcheries et alimentation.

6. *COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :*

Collectivités locales, aménagement, habitation et loisirs.

7. *COMMISSION DE L'ÉDUCATION :*

Éducation, formation professionnelle et protection du consommateur.

8. *COMMISSION DE LA CULTURE :*

Culture, communication, communautés culturelles, immigration et relations avec les citoyens.

9. *COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT :*

Transports, travaux publics, environnement et faune.

ARTICLE 117.6 :

10. *COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE :*

Vérification des engagements financiers, audition du Vérificateur général et imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics.

6. Les fiches détaillées des activités des commissions

LÉGENDE

NB	=	Nombre de mandats.	PARTICIPANTS	=	Nombre cumulatif des membres (M), des députés remplaçants (R) et des autres députés (AD) présents pour l'ensemble des séances tenues dans le cadre d'un mandat.	PERSONNEL	=	Nombre d'employés requis par une commission pour l'exécution d'un mandat : personnel régulier de l'Assemblée (RG), consultants, experts ou personne-ressource (EX).
MODE	=	Consultation générale (CG), consultations particulières (CP), étude détaillée (ED).				REMARQUES	=	Caractéristiques particulières reliées au fonctionnement de la commission et date(s) de la (des) séance(s).
SEANCES	=	Nombre de séances (N) et nombre d'heures (H) requises pour l'exécution d'un mandat. Séances publiques (P), séances de travail (T) et séances à huis clos (HC).						
PROJETS DE LOI	=	Nombre total d'articles d'un projet de loi (AR), nombre d'amendements proposés (AP), nombre d'amendements adoptés (AA), Étude du projet de loi terminée (A) ou non terminée (O).	DOCUMENTS	=	Nombre de mémoires (M) et autres textes (T) déposés officiellement.			

N.B. : Le terme « amendements » inclut les sous-amendements.

Sujets	NB	MODE	SEANCES		PROJETS DE LOI						PARTICIPANTS						DOCUMENTS			PERSONNEL	REMARQUES				
			Session		AR	AP	AA	PE	M	V	R	AD	MI	OY	PI	M	T	RG	EX						
			N	H																		N	H	N	H
2.5.10 Étude des rapports 2003-2004 à 2006-2007 sur les activités financées par le Fonds québécois d'initiatives sociales, conformément à l'article 56 de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et des rapports 2000-2001 à 2006-2007 sur les activités du Fonds d'aide à l'action communautaire autonome, conformément à l'article 3.41 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif	1	CP	1 (P)	2,85															8	4	1	1	2	20 mars 2008	
3.0 Mandats d'initiative																									
3.1 Études entreprises à l'initiative de la Commission																									
4.0 Organisation générale																									
			1 (T)	1,48															9				2	7 juin 2007	
			1 (T)	1,43															10				2	12 décembre 2007	
																			9				2	22 janvier 2008	
																			10	1			2	31 janvier 2008	
																			6		1		2	5 mars 2008	

Sujets	NB	MODE	SÉANCES		PROJETS DE LOI										PARTICIPANTS			DOCUMENTS			PERSONNES REMARQUABLES							
			Session		N	E	AR	AP	AA	PL	A	34	37	33	30	21	18	A	12	11	2	4	15	16	2	2	2	
			N	H																								N
1.0 Mandats de l'Assemblée																												
1.1 Projets de loi publiques																												
1.1.1 PL 6, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale	1	ED	6 (P)	28,85	2 (P)	10,02																		4	2		1er, 4, 5, 19, 20, 21, 26 et 27 juin 2007	
1.1.2 PL 18, Loi sur la sécurité des piscines résidentielles	1	ED	1 (P)	1,58																					2		17 octobre 2007	
1.1.3 PL 29, Loi modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec	1	ED	1 (P)	1,58																				1	2		31 octobre 2007	
1.1.4 PL 22, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant l'agglomération de Montréal	1	CP	4 (P)	15,65																				24	17	4	15	6, 7, 8 et 15 novembre 2007
1.1.5 PL 56, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal	1	ED	2 (P)	7,03																								29 et 30 novembre 2007
1.2 Projets de loi d'intérêt privé																												
1.2.1 PL 203, Loi concernant la Ville de Sorel-Tracy	1	CP/ED	1 (P)	1,30																								6 juin 2007
1.2.2 PL 202, Loi concernant un immeuble du cadastre du canton de Letellier	1	CP/ED	1 (P)	0,93																								6 juin 2007
1.2.3 PL 211, Loi modifiant la Loi concernant la Ville de Varennes	1	CP/ED	1 (P)	0,57																								12 décembre 2007

Sujets	NB	MODE	SÉANCES						PROJETS DE LOI										PARTICIPANTS			DOCU- MENTS			PERSON- REMARQUES		
			Session		Hors sess				N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	I	RG	EX	NEL	T	EX
			N	H	N	H	N	H																			
1.2.4 PL 213, Loi concernant la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	1	CP/ED	1 (P)	0,70					3	1		1	A	9	3		1	1						2			12 décembre 2007
1.2.5 PL 212, Loi concernant la Ville de Matane	1	CP/ED	1 (P)	0,42					7				A	9	2		1	1					1	2			12 décembre 2007
1.2.6 PL 206, Loi concernant la Ville de Saint-Jérôme	1	CP/ED	1 (P)	0,33					2				A	7	4		1	1					1	2			14 décembre 2007
1.2.7 PL 204, Loi concernant la Ville de Lévis	1	CP/ED	1 (P)	8,32					11	10	9	A	7	7	1	4	8						8	2			17 décembre 2007
1.3 Crédits budgétaires																											
Étude des crédits budgétaires 2007-2008 relevant de la compétence de la Commission	1		5 (P)	18,03									37	16	1	6							19	2			8, 13, 14, 15, 18 juin 2007
1.4 Interpellation																											
1.5 Autres mandats																											
2.0 Mandats prévus au Règlement ou selon une loi																											
2.1 Législation déléguée																											
2.2 Surveillance d'organisme																											
2.3 Vérification des engagements financiers																											
2.4 Imputabilité																											

Sujets	NB	MODE	SEANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS				DOCU- MENTS	PERSON- NEL	REMARQUES						
			Session		Hors sess		AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI				OI	PI	M	T	RG	EX
			N	H	N	H																	
2.3 Vérification des engagements financiers																							
2.4 Imputabilité																							
2.5 Autres mandats																							
2.5.1 Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission	1		1 (P)	0,80							9	1					2			25 mai 2007			
3.0 Mandats d'initiative																							
3.1 Études entreprises à l'initiative de la commission																							
3.1.1 Prendre connaissance des suites données aux recommandations contenues dans le rapport de la Commission portant sur la réussite scolaire des autochtones	1	CP	1 (P)	4,37							8	3	1	4			3	2		12 mars 2008			
4.0 Organisation générale																							
			1 (T)	1,07							9							2		19 juin 2007			
			1 (T)	1,52							9	1						2		28 novembre 2007			
			1 (T)	1,18							11	1						2		5 décembre 2007			

Sujets	NB	MODE	SEANCES						PROJETS DE LOI						PARTICIPANTS						DOCUMENTS			PERSONNEL	REMARQUES			
			Session			Hors sess			AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	EX						
			N	H	(P)	N	H	(P)																				
1.1.7 PL 34, Loi abrogeant la Loi constituant un fonds spécial olympique et modifiant d'autres dispositions législatives	1	ED	1	0,97					5	1		A	10	2		2										2	27 novembre 2007	
1.1.8 PL 38, Loi modifiant la Loi sur la Société immobilière du Québec	1	ED	1	0,47				24				A	10		1											2	27 novembre 2007	
1.1.9 PL 49, Loi modifiant la Loi sur Services Québec et d'autres dispositions législatives	1	ED	1	1,58				12	4	4	A	9	3		1											2	4 décembre 2007	
1.1.10 PL 52, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les régimes de retraite du secteur public	1	ED	1	4,52				180	38	35	A	9	4		1											2	13 décembre 2007	
1.1.11 PL 44, Loi modifiant la Loi sur l'administration financière et la Loi sur le ministère des Finances	1	ED	1	1,40				7	2	2	A	11	1		1											2	18 décembre 2007	
1.2 Projets de loi d'intérêt privé																												
1.3 Crédits budgétaires																												
Étude des crédits budgétaires 2007-2008 relevant de la compétence de la Commission	1		4	17,58								35	7	4												5	2	12, 13, 14 et 15 juin 2007

Sujets	NB	MODE	SEANCES		PROJETS DE LOI							PARTICIPANTS		DOCU- MENTS	PERSON- NEL	REMARQUES			
			Session		AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI				PI	M	I
			N	H															
1.0 Mandats de l'Assemblée																			
1.1 Projets de loi publics																			
1.1.1 PL 3, Loi assurant la mise en œuvre de la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et du Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles	1	ED	1 (P)	1,92	6	2	2	A	11	1	1				2		30 mai 2007		
1.1.2 PL 9, Loi sur la sécurité des personnes dans certains lieux et modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports	1	CG	3 (P)	10,37					32	12	2	4	16	2	25	7	2	10, 17, 23 et 25 octobre 2007	
1.1.3 PL 12, Loi modifiant le Code des professions et la Loi sur la pharmacie	1	ED	2 (P)	3,48	18	33	33	A	12	8	2				4	2		28 nov. et 4 décembre 2007	
1.1.4 PL 43, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière électorale concernant l'identification des électeurs	1	ED	1 (P)	1,52	10	4	2	A	11	2	1					2		13 novembre 2007	
1.1.5 PL 11, Loi sur la confiscation, l'administration et l'affectation des produits et instruments d'activités illégales	1	ED	3 (P)	6,11	35	10	9	A	25	10	3					2		27, 29 novembre et 11 décembre 2007	

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI										PERSONNEL	REMARQUES				
			Session		Hors sess		AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI			M	I	RG	EX
			N	H	N	H																
1.1.6 PL 46, Loi modifiant le Code des professions et la Loi sur les comptables agréés concernant la comptabilité publique	1	CP	1 (P)	3,33								8	4	1	3	3	1	2		6 décembre 2007		
1.1.7 PL 45, Loi modifiant la Loi sur le Barreau	1	ED	1 (P)	1,20			7	3	2	A	7	4	1	1				2		12 décembre 2007		
1.1.8 PL 54, Loi modifiant la Loi sur la police et d'autres dispositions législatives	1	CP			2 (P)	7,65					14	8	2	10	10	1	2			30 et 31 janvier 2008		
1.1.9 PL 50, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines	1	CP	1 (P)	4,55	3 (P)	15,73					37	8	4	22	31	7	2			4, 5, 6 et 12 mars 2008		
1.2 Projets de loi d'intérêt privé																						
1.2.1 PL 200, Loi concernant Le Club de Golf Knowlton inc.	1	CP/ED	1 (P)	0,22			3			A	6	4	1	1			2			5 juin 2007		
1.2.2 PL 207, Loi modifiant la Loi concernant Le Club de Golf Boucherville	1	CP/ED	1 (P)	0,43			6			A	9	2	1	1			2			12 décembre 2007		
1.2.3 PL 209, Loi concernant Marie Francine Sonia Sophie Bisson	1	CP/ED	1 (P)	0,18			9			A	9	1	1	1	1		2			12 décembre 2007		
1.2.4 PL 210, Loi constituant la Société du chemin de fer de la Gaspésie	1	CP/ED	1 (P)	0,57			16			A	9	3	1	1			2			12 décembre 2007		

Sujets	NB	MODE	SEANCES		PROJETS DE LOI			PARTICIPANTS					DOCU- MENTS	PERSON NEL	REMARQUES		
			Hors sess		AR	AP	AA	FL	M	R	AD	MI				OI	PI
			N	H													
1.4 Interpellation																	
1.5 Autres mandats																	
1.5.1 Le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable	1	CP	9 (P)	30,87					85	16	2	9	31	34	9	2	17, 18, 23, 25, 30 octobre, 1, 6, 7 et 8 novembre 2007
			1 (T)	2,13					12	1	1				2		14 novembre 2007
2.0 Mandats prévus au Règlement ou selon une loi																	Consultation en ligne: 54 questionnaires et 73 documents de réflexion
2.1 Législation déléguée																	
2.2 Surveillance d'organisme																	
2.3 Vérification des engagements financiers																	
2.4 Imputabilité																	
2.5 Autres mandats																	
2.5.1 Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission	1		1 (P)	0,50					5		1					2	25 mai 2007

SECRETARIAT DES COMMISSIONS

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3^e étage, bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248
sec.commissions@assnat.qc.ca

